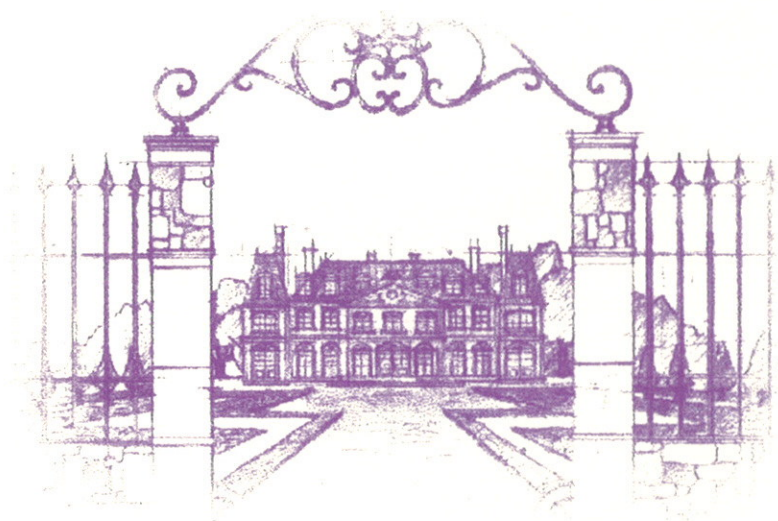


*Sous le haut patronage de Monsieur Christian Poncelet,
Président du Sénat*

*Le mardi 13 septembre 2005
au Palais du Luxembourg,
Salle Médicis*



Le patrimoine français en grande pitié :

La passion est-elle un remède suffisant ?

Le patrimoine français en grande pitié :

La passion est-elle un remède suffisant ?

Les Français ont la passion de leur patrimoine et c'est sur l'exaltation de ce sentiment que le Ministère de la Culture va axer son habituelle communication de rentrée à travers un slogan : "j'aime mon patrimoine".

Mais, le mot "passion" est ambivalent ; il signifie aussi "souffrance" et l'on doit, comme tout bon médecin, en chercher les symptômes et les remèdes.

- Sur le terrain financier, le goutte-à-goutte budgétaire semble insuffisamment nutritif : le changement de thermomètre est voté à travers la mise en place de la LOLF. Il faudra sans doute ajouter dans le liquide nourricier de nouvelles molécules, face à la hausse du ticket modérateur. Quel adjuvant retenir alors ?
- Quant aux soigneurs, les architectes, leur mission évolue en suscitant maintes interrogations.
- C'est encore la réforme du droit qui est revendiquée selon les modalités d'un traitement juridique par ordonnances, une technique de l'urgence qui met notre patrimoine à l'article de la Loi (pour le sortir de l'article de la mort ?). Comment ne pas craindre des interactions dans cette avalanche de textes d'où ne résulterait aucune amélioration. Beaucoup d'efforts pour un effet placebo ?

Retrouver le long terme, celui même qui est l'échelle temporelle du patrimoine, à travers une continuité de l'action publique, tel est le sens de la médecine douce appelée de nos vœux, dès que la convalescence sera acquise.

*Colloque organisé
avec le soutien du Groupe d'Etudes Sénatorial sur le Patrimoine Architectural
présidé par Monsieur Philippe Richert, vice-président du sénat et président du Conseil Général du Bas-Rhin
avec la participation de l'Association nationale des villes des pays d'art et d'histoire
et des villes à secteur sauvegardé*

Organisation



OMNIJURIS CONSULTANTS
23, rue du Hameau • 53000 LAVAL • Fax 02 43 56 70 69

et

Association Les Journées Juridiques du Patrimoine • 24, rue des Volontaires • 75015 Paris

Information complémentaire :

• Tél. 01 44 49 01 38 (répondeur et fax) • E-mail : droitet@aol.com

COLLOQUE

*Salle Médicis
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS*

Accès : Métro Odéon - RER B Luxembourg

Parkings : Saint-Sulpice - Marché Saint-Germain

DEJEUNER

Salons de Boffrand

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée,
seuls les 250 premiers inscrits pourront y déjeuner.

Réponse souhaitée avant le 5 septembre 2005

*Pour des raisons de sécurité,
l'accès ne sera possible que pour les personnes
pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.
L'accès au déjeuner est réservé aux personnes inscrites
et munies d'une pièce d'identité.*

Le patrimoine français en grande pitié :

La passion est-elle un remède suffisant ?

Travaux dirigés par Philippe Richert, vice-président du Sénat, président du Groupe d'Études Sénatorial sur le Patrimoine Architectural, et le Bâtonnier de La Bretesche, président des Journées Juridiques du Patrimoine.

• 8 h 15 : Accueil et enregistrement des participants

• 8 h 45 : Au secours !

Ouverture des travaux, par Alain de La Bretesche.

• 8 h 55 : Éléments de veille parlementaire

Par Philippe Richert.

• 9 h 10 : Sélection des Journées Juridiques du Patrimoine

Regard choisi sur l'évolution du cadre réglementaire

Par l'Association des Journées Juridiques du Patrimoine.

• 10 h 00 : Le patrimoine, un malade sous perfusion budgétaire ! Jusqu'où ?

Le changement de thermomètre fera-t-il baisser la température ?

La réforme du référentiel budgétaire introduite par la LOLF, par Noël Mouré, secrétaire général des Journées Juridiques du Patrimoine.

Un traitement de choc demandé

Par Philippe Richert.

De nouvelles molécules ?

Par Alain de La Bretesche.

Débat avec Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine au Ministère de la Culture, les intervenants, des parlementaires et des représentants du Ministère des Finances.

• 12 h 00 : Déjeuner dans les salons de Boffrand

• 14 h 00 : L'équipe de soins, les hommes de l'art de demain ?

Rapport de Jean-René Etchegaray, ancien bâtonnier du Barreau de Bayonne, secrétaire général de l'Association des villes des pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés, adjoint au maire de Bayonne.

Les ACMH : docteurs de la loi ou chirurgiens esthétiques des monuments ?

Intervention de Jacques Moulin, président de la Compagnie des Architectes en chef des Monuments Historiques.

Les ABF : de la médecine de soins à la médecine de prévention ?

QCM pour un ABF anonyme.

Les architectes du patrimoine : médecins ou médocastres ?

Débat avec François de Mazières, président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, les intervenants et un représentant de la Commission du Vieux-Paris.

• 15 h 30 : Traitement juridique sur ordonnances : les réformes du droit

Avalanche de textes : prenons de la hauteur pour éviter l'effet placebo

Vers un corpus juridique ?

Rapport de Pierre-Laurent Frier, professeur à l'université de Paris I.

Débat avec les représentants des Ministères de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Équipement, les intervenants et des acteurs du patrimoine.

• 17 h 30 : Conclusion : Fin de convalescence et retour aux vertus de la médecine douce

